

LE PONT DE NORMANDIE A BESOIN DE GROS TRAVAUX



**Des millions
à trouver**

P. 2

R - PNHA - 28207 - F : 1,40 €

ENVIRONNEMENT



Au Havre,
la décharge
de Dollemard
à l'heure
des analyses

P. 7

LOISIRS

La Catène de containers bientôt
commercialisée par LEGO ?

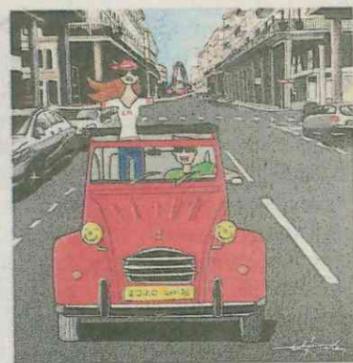
P. 12

FÉCAMP

Le bâtiment Gaz de France
démoli : 89 logements construits

P. 16

CULTURE



Muriel
Arlay peint
Le Havre
en mode
seventies

P. 11

► Transports : Les ponts de Normandie et Tancarville en difficultés 140 millions à trouver !

■ Quasiment à l'arrêt lors du premier confinement, le trafic des ponts de Tancarville et de Normandie peine à reprendre.

■ Résultat, avec un chiffre d'affaires en baisse et une dette encore à rembourser, la Chambre de Commerce a eu recours à l'emprunt.

■ La situation financière pourrait encore s'aggraver si le coût initial des travaux restant à réaliser devait tripler. Une probabilité que dénonce aujourd'hui le président de la région Normandie, tout comme il rejette l'augmentation suggérée par l'État de 15 % des tarifs des péages.



La CCI Seine Estuaire est gestionnaire du pont de Normandie lancé en 1995 et du pont de Tancarville en service depuis 1959. (Photo archives PN)

« Nous sommes en période de discussion avec l'État. Ce travail d'échanges peut durer deux ans, donc à ce stade je ne connais pas l'enveloppe définitive des travaux », indiquait hier Éric Lehericy, le directeur général de la CCI Seine Estuaire gestionnaire des ponts de Tancarville et de Normandie.

Seule certitude, ces travaux d'entretien, devant être menés avant la restitution à l'État des deux ponts à la fin de la concession en 2027, seront plus importants que les 50 millions initialement prévus. Ils pourraient tripler si l'on en croit le président de la Région Normandie qui, dans un courrier adressé il y a quelques jours au Premier ministre, dénonce « un montant total exigé désormais par l'État de 140 millions d'euros. » Cette nouvelle charge financière tombe au plus mauvais moment pour la CCI Seine Estuaire qui vient de contracter un prêt garanti par l'État de 19,2 millions d'euros pour lui permettre de sécuriser son année 2021.

80 % de trafics en moins

De quoi atténuer les pertes de fréquentation enregistrées depuis le début de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. « Lors du premier confinement, de mars à mai, nous avons observé une baisse de 80 % de nos trafics, jusqu'à 90 % même pour le pont de Normandie, Tancarville ayant conservé le trafic poids-lourds qui vient drainer le port du Havre. Sur le second confinement nous étions à moins 40 % ». Soit au global pour le directeur de la Chambre « une perte de 20 % de chiffre

d'affaires, moins 3 millions de véhicules et près de 20 millions d'euros en moins ».

Vers une hausse des péages de 15 % ?

À cela s'ajoute le remboursement jusqu'en 2026 de l'emprunt réalisé pour la construction du pont de Normandie. 175 M€ encore à la charge de la CCI, qui compte sur une reprise du trafic en 2021, « tout en misant sur un retour à la normale, soit 15 millions de passages par an pour les deux ponts, dont 4 000 abonnés, ajoute Éric Lehericy, pas avant 2023. »

Clairement donc si la note totale des travaux à venir, comme l'affirme Hervé Morin sera bel et bien de 140 millions, les collectivités, Région, départements de la Seine-Maritime, du Calvados, et de l'Eure qui garantissent déjà la dette

de la Chambre, devront l'accompagner un peu plus, ou, comme le préconise l'État, augmenter de 15 % les tarifs des péages pour toutes les catégories d'usagers. L'État faisant de ce point « un préalable, ajoute encore Hervé Morin, à un examen favorable de l'allongement de la concession de 3 à 3 ans et demi ». Solution qui permettrait d'étaler la dette.

L'État doit contribuer aux travaux

« L'État prescrit, mais l'État ne paye pas, fustige Hervé Morin. D'une façon ou d'une autre, écrit-il encore au Premier ministre, l'État doit apporter plus, par une contribution budgétaire aux travaux ou un allongement plus substantiel de la durée de la concession pour garantir l'équilibre tout en ramenant l'évolution des tarifs à des niveaux socialement

et économiquement acceptables, c'est-à-dire à des niveaux proches de l'inflation ».

À la dimension sociale, « le pont de Normandie a permis un fort développement des relations entre les deux rives de l'Estuaire » et des trajets domicile travail quotidien entre Le Havre Honfleur et Beuzeville, Hervé Morin invoque également la dimension économique « pour les entreprises normandes de transports et logistiques. » Rappelant également que « les ponts sont des maillons essentiels de la compétitivité du port du Havre... »

À ce stade, la CCI Seine Estuaire a voté le 18 décembre dernier le maintien de ses tarifs actuels des péages au 1er février 2021. (Pont de Normandie : plein tarif 5,5 € - abonnés 3,2 €. Pont de Tancarville : plein tarif 2,60 € - abonnés 2 €)

MARIE-CHRISTINE URSET
mc.urset@presse-normande.com

PLUS DE SÉCURITÉ ET PLUS DE NORMES...

Pour le sénateur centriste de l'Eure Hervé Maurey, en charge, après le drame du pont effondré de Gênes, de l'enquête sénatoriale sur l'état des ponts en France, l'augmentation de la facture, « est la traduction d'une réelle prise de conscience sur la nécessité d'être plus vigilant, d'aller plus loin dans les expertises et d'anticiper davantage les travaux pour éviter

les éventuels signes de faiblesse ». « Le travail du Sénat, poursuit-il a débouché sur l'estimation de 15 000 ouvrages en France, présentant une dangerosité avérée ». Ce n'est pas « à sa connaissance » le cas de ces deux ponts normands. Pour Hervé Morin ces coûts sont surtout liés aux normes nouvelles. « Oui, il y a un avant et un après Gênes, » ajoute

Éric Lehericy, l'État est extrêmement prudent. « On regarde les ponts de plus près, c'est ce qui a changé, » ajoute encore Hervé Maurey.

Plus de sécurité ou plus de normes ? Les deux, juge le directeur de la CCI citant par exemple, près de 3 M€ investis cette année pour changer trois haubans du pont de Normandie. 10 M€ à venir pour

consolider une poutre sur le viaduc d'accès du pont de Tancarville. Un devis passé de 12 à 48 M€ en raison de nouvelles normes environnementales pour la réfection de la peinture sur le tablier avant de Tancarville... « Les ponts sont entretenus en permanence. Ils sont sûrs et sous le contrôle régulier des services de l'État. »